



SYNDICAT DES EMPLOYÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
SECTION LOCALE 1244 SCFP FTQ
C.P. 6128, SUCCURSALE CENTRE-VILLE
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3C 3J7

CONSEIL SYNDICAL

Date : Mardi le 16 décembre 2008
Heure : 9h00 à 12h30
Salle : Z-345 pavillon Claire McNicoll

ORDRE DU JOUR MODIFIÉ

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Rapport des délégués
3. Rapport des comités
4. Rapport du Bureau syndical –
 - **Résultats - Sondage**
 - **Accueil aux nouveaux membres**
 - **Comité Jeunes (page Web)**
 - **Bilan de l'Assemblée générale du 4 décembre 2008**
5. Proposition de la mise sur pied d'un Comité (Ad-Hoc) pour la protection de l'environnement à l'Université de Montréal (Ad-Hoc)

Le Bureau syndical propose la formation d'un comité (Ad-Hoc) de cinq (5) membres pour la protection de l'environnement à l'Université de Montréal dont le mandat est : «Fait part aux membres des situations lui étant rapportées par les membres, qui sont dommageables pour l'environnement, particulièrement dans nos milieux de travail et dans nos activités quotidiennes à travers le Campus. L'information se fait notamment par le biais du journal syndical « Syndiscope ». Le Comité sensibilise et fait de l'éducation auprès de nos membres en matière d'environnement.»

6. Rapport NBI
7. Clôture

Vous devez aviser votre supérieur immédiat, en général deux (2) jours ouvrables avant la date de la réunion en remplissant le formulaire PERD-10 sous la clause 7.07. Si vous avez des problèmes de libération, nous vous demandons de communiquer avec nous. Afin de simplifier la vérification des absences syndicales nous vous demandons d'apporter au conseil une photocopie de votre formulaire d'absence, qu'il soit signé ou non par votre gestionnaire, et de le déposer près de la feuille de présence

Constance Bourcier
Secrétaire-archiviste